

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 10

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Le savant rédacteur des *Actes de l'Helvétique*, M. le Dr J. Strickler, continue à faire part au public des résultats de ses études et recherches approfondies sur la **période de la République helvétique**. Il a publié dernièrement un nouvel ouvrage : *La vieille Suisse et la Révolution helvétique*¹, dans lequel on trouve le même souci de l'exactitude et les mêmes connaissances étendues que dans ses précédentes publications. C'est un tableau clair et précis de l'ancienne confédération et des causes multiples qui faisaient désirer à beaucoup de personnes des modifications profondes dans ce corps politique sans cohésion et sans force. Un appendice renfermant l'opinion d'un grand nombre de personnes de l'époque sur la situation politique et sociale de la Suisse, ne sera pas une des parties les moins goûtées de cette savante publication.

— **La Société fribourgeoise d'histoire à Bulle.** — C'est dans le chef-lieu de la Gruyère que la société cantonale s'est transportée le 6 juillet pour sa réunion annuelle d'été. On y comptait quarante-sept participants, y compris MM. de Diesbach, de Mullinen, de Montet et Berthoud, qui représentaient Berne, Vaud et Neuchâtel.

La séance, commencée à onze heures, s'est tenue dans une des salles du château, sous la présidence de M. Max de Diesbach. Dans son discours d'ouverture, le président nous rappelle que Bulle, jadis possession épiscopale, fut toujours indépendante du comte de Gruyère. Son ancien château, situé plus à l'est que le moderne et à proximité de l'église paroissiale, fut construit par St-Boniface, évêque de Lausanne. Ce dernier, se voyant hors d'état de résister plus longtemps aux entreprises de certains clans indisciplinés, résigna l'épiscopat en 1240 et se retira dans une chartreuse près de Bruxelles, où il mourut en odeur de sainteté.

M. le curé Alex nous donne ensuite de sa ville natale une notice détaillée, qui complète, à certains égards, celle publiée en 1871 par l'abbé Gremaud. Dans sa nomenclature des bourgeois de Bulle, il n'a garde d'oublier sa propre famille, une des plus anciennes, originaire de Savoie et qui fut anoblie par un empereur d'Allemagne.

M. Léon Remy retrace à grands traits la biographie du notaire et avocat Blanc, qui, après avoir vainement sollicité son admission au

¹ *Die Alte Schweiz und die helvetische Revolution*, von Dr Joh. Strickler. Frauenfeld, J. Hubert, Verlag.

patriciat de Fribourg, fut pendant la révolution un des membres les plus actifs du Club helvétique à Paris, et revint plus tard à Fribourg, où il mourut vers 1820. M. Remy nous communique aussi quelques extraits d'une notice topographique et physique de la contrée de Charmey écrite à la fin du siècle dernier.

M. F. Reichlen nous parle d'une charte du Prieuré de Rougemont, dont il serait important d'obtenir, à défaut de l'original, une copie authentique.

M. Max Techtermann insiste sur la nécessité ou la convenance de conserver les vieux monuments fribourgeois qui offrent de l'intérêt au point de vue archéologique ou de l'art. Il cite entre autres l'ancienne chapelle de St-Ours.

M. l'abbé de Ræmy fait ensuite une communication sous ce titre : *Un problème historique*, que nos lecteurs ont pu lire dans la livraison de septembre de la *Revue historique*.

— Pendant que le comité de la société *Pro Aventico* poursuivait ses fouilles dans le théâtre d'Aventicum, d'autres personnes explo- raient, ces dernières années, une partie du mur d'enceinte de la cité romaine. Deux éminents archéologues, MM. Alb. Næf et Jaques Mayor, sont arrivés de cette manière à préciser l'emplace- ment de la **porte de l'est d'Aventicum**, à en connaître la configu- ration et à pouvoir donner des renseignements précis sur un grand nombre de points intéressants, relatifs à l'architecture militaire et aux systèmes de construction à l'époque de la domination romaine en Helvétie. Soutenus financièrement par l'Etat de Vaud, par la commune d'Avenches, par le syndic de cette ville, M. Eugène Lecoultre, et par le comité de la Société des monuments historiques, MM. Mayor et Næf ont travaillé activement pendant les années 1897 et 1898. M. Mayor a publié dans les deux derniers numéros de l'*Indicateur des antiquités suisses* un récit de ces fouilles et des résultats auxquels il est arrivé. Voici les principaux de ces der- niers :

« Constatation définitive de la présence d'une porte monumen- tale dans l'enceinte romaine d'Aventicum. Cette porte permet de fixer avec certitude le début du tracé de l'artère principale de la cité antique. Elle n'est pas un arc de triomphe, comme on l'a dit, mais une construction faisant corps avec la muraille d'enceinte. La porte était constituée par un bâtiment rectangulaire, long de vingt-neuf mètres environ, large de vingt, accolé à l'enceinte par sa façade principale; elle comportait une arche centrale destinée au passage de la voie charretière, deux passages latéraux pour les

piétons et deux autres couloirs parallèles aux précédents, mais sans issue au dehors du côté de la campagne, conduisant à l'intérieur de deux tours circulaires extérieures flanquant la façade principale de la porte et masquant ses points de suture avec le mur d'enceinte.

» L'arche centrale possédait deux enfoncements latéraux semi-circulaires semblant indiquer la présence d'une coupole centrale et servant en tout cas à faciliter le croisement des chars. Cette disposition remplaçait en quelque mesure celle des deux portes charrières contiguës, généralement usitée.

» Le mur d'enceinte a exactement 2 mètres 50 de largeur à sa base, non compris les retranches de fondation. Il s'élevait en tout cas à plus de cinq mètres de hauteur... Il est plus que probable que ce mur était surmonté par un parapet crénelé et un chemin de ronde, auquel on accédait par des escaliers de bois garnissant l'intérieur des tours. Quant à la hauteur du bâtiment de la porte elle-même, il n'est pas possible de la déterminer... Quant à la construction, le massif central de la porte était constitué, comme toute la muraille d'enceinte, par une maçonnerie de cailloux roulés et de déchets de calcaire jaunâtre, solidement agglomérés par un bon mortier, parementée avec soin par de petits moëllons rectangulaires ou carrés, tous de même hauteur d'assise, soit 0 m. 10 à 0 m. 12.

» On peut estimer que la construction remonte aux restaurations de Vespasien et surtout de ses successeurs, à l'extrême fin du I^{er} siècle et au commencement du second, et que la destruction date du milieu du IV^e. Aucune reconstruction n'a eu lieu après la première et unique dévastation.»

Les vestiges de la porte de l'est se trouvent au croisement du chemin de Combes, qui passe devant les ruines du théâtre, avec le chemin communal tendant de Donatyre à la route de Berne en longeant l'enceinte à l'extérieur, et à quelques pas de la tour de la Tornallaz.

— M. F.-A. Forel a réuni dernièrement en une petite plaquette un article très intéressant publié par lui dans le *Journal de Morges* et relatif aux **petits bénéfiques du bailli de Morges** en 1659. Parmi ces derniers, il y en a de charmants et qui montrent abondamment que LL. EE. ne négligeaient pas les petites sommes. Citons-en quelques-uns :

« Plus, retirent les langues de bœufs et vaches qui se tuent à la boucherie ; et peuvent valoir par an, quand on les amodie, cent florins.

» Item, la pesche, pour laquelle ceux de St-Sulpitz ont de coutume de donner annuellement quarante florins.

» Item, les dixmes de chanvre, en nombre de douze petits dixmes, dont Madame la Ballive en tire annuellement, quand on les apprécie en argent, environ cent cinquante florins.

» Item, environ quatre livres de cire en plusieurs fractions.

» Plus, 15 pots d'huile de Noix, tellement fractionnés que l'on n'en retire volontiers que 10 ou 12 pots.

» Plus 12 tant poules que chappons maigres, lesquelles choses on n'a peu de coutume de tenir conte ; et le tout aussi beaucoup fractionnez.

» Plus, perçoivent du Receveur de Cossonay 124 chappons maigres, qui s'admodient annuellement au dict Receveur 1 florin pièce, pour être iceux fractionnez dans le rentier et malaisez à retirer.

» Item, cire 21 livres...

huile 3 pots

vin de cense, demi sextier...

» Par contre, Monseigneur le Ballif donne annuellement pour l'aumosne ordinaire des pauvres de Morges, et à l'entour, 52 sacs messel, mesure de Morges, quoyqu'il n'en aise mettre en compte à LL. EE. que 15 sacs.»

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES DU CANTON DE BERNE

EN L'AN 1763

Le document que l'on trouvera sous ce titre, intercalé dans cette livraison, provient d'archives particulières dans lesquelles j'ai été autorisé, il y a plusieurs années, à faire quelques recherches. Il m'a paru présenter suffisamment d'intérêt pour mériter d'être reproduit en *fac-simile*. Le lecteur y trouvera non seulement la force de l'armée bernoise en 1763, mais encore un résumé de l'organisation militaire, la division du canton en départements avec le nom des majors, et l'indication des principaux officiers de l'époque.

E. M.
